



42, rue de la République
80 000 Amiens
tel : 0322918840

Collectif « Stop EPR, ni à Penly, ni ailleurs »
Maison des Associations et de la Solidarité
22 rue Dumont D'Urville
76000 ROUEN

Amiens, le 22 février 2010,

Cher M. Varin,

Par courrier daté du 1^{er} février 2010, vous nous interpellez pour connaître notre position concernant le projet EPR à Penly. La voici, sans ambiguïté aucune.

STOP EPR, ni à Penly, ni ailleurs !

Nous faisons nôtre cette affirmation qui fonde votre collectif. Europe Ecology Picardie s'oppose fermement au projet de construction du nouveau réacteur de type EPR prévu à Penly. Nos régions, voisines, ont un combat commun à mener pour protéger l'environnement. Comme vous le savez, le mouvement écologiste en France a une longue tradition de contestation du nucléaire, avec une stratégie de sortie progressive de cette filière. Cette réponse s'inscrit dans cette lignée.

Le projet n'est pas pertinent !

Aujourd'hui, nos régions ont besoin de solutions d'avenir. Or, le projet de construction d'un réacteur nucléaire EPR est une mauvaise idée à plusieurs égards.

Tout d'abord, le projet ne s'affranchit pas des inconvénients qu'a toujours eus l'énergie nucléaire. Comme les autres réacteurs nucléaires, il induira l'émission de milliers de tonnes de déchets hautement radioactifs pour des dizaines voire des centaines de milliers d'années. Les générations futures apprécieront.

Les risques pour la population liés à l'EPR ne doivent en aucun cas être négligés. Le 2 novembre 2009, les autorités de sûreté française, anglaise et finlandaise avaient souligné de graves défauts de conception de son système de contrôle-commande. De plus, le site n'est pas conçu pour résister aux chutes d'avions de ligne. L'existence de risques de cette nature conduit à envisager la possibilité que survienne un accident d'une ampleur dramatique, lié à la fusion du cœur du réacteur.

Ensuite, il est important de souligner à quel point le projet EPR constitue un gouffre financier. En réalité, le prix du nucléaire a toujours été sous-estimé, d'autant que le retour sur

investissement est relativement long (environ 20 ans). Les exemples de construction d'EPR en Finlande et à Flamanville illustrent les difficultés qui se présenteront à Penly. En Finlande, l'EPR, initialement vendu 3,5 milliards d'euros, accuse un retard de près de 3 ans et occasionnera un surcoût d'environ 2 milliards d'euros. Pour Europe Ecologie, il existe des dépenses moins hasardeuses et plus prometteuses.

Enfin, alors que notre contrat écologiste pour la Picardie met l'accent sur la création d'emplois, il faut souligner que le projet de construction de l'EPR n'est pas fortement créateur d'emplois : seulement 300 emplois pérennes pour un investissement de plusieurs milliards.

Une alternative existe : le choix de l'avenir !

Nous devons, à Penly comme ailleurs, nous opposer à la construction de nouveaux réacteurs. D'autant qu'à l'heure actuelle, l'alternative existe. Nous ne sommes pas condamnés à augmenter notre production nucléaire pour éviter la dramatique activation des centrales à charbon. Au contraire, nous devons augmenter notre efficacité énergétique et investir dans les énergies renouvelables.

Augmenter notre efficacité énergétique permet d'initier des cercles vertueux. L'avancée vers la sobriété énergétique implique effectivement d'investir dans l'isolation des bâtiments (cf. le plan Réno-Eco que nous proposons en Picardie). Un tel plan serait beaucoup plus créateur d'emplois locaux et non délocalisables que le projet EPR. Les économies d'énergie seraient bénéfiques pour les factures énergétiques des Picards mais aussi pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Simultanément, il est impératif d'investir, dès aujourd'hui, dans les énergies renouvelables. Les villes qui ont fait ce choix (Gussing, Fribourg...) ne le regrettent pas. Dans nos régions, l'investissement dans l'énergie solaire, éolienne ou dans la biomasse est rentable (les retours sur investissement sont plus rapides que pour le nucléaire) et surtout responsable vis-à-vis des générations futures. Le projet éolien offshore des deux-côtes, à proximité de Penly, est illustratif des progrès réalisés par les énergies renouvelables : avec 141 éoliennes, la puissance du parc sera de 705 mégawatts. Combinés aux économies d'énergie, ces projets remettent en cause la pertinence d'un investissement dans le nucléaire.

Je tiens à répéter que vous pouvez compter sur notre soutien dans la lutte contre l'implantation incohérente de l'EPR à Penly.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Varin, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Christophe PORQUIER, tête de liste Régionale

